



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Entreprises : Oise

Question écrite n° 31428

### Texte de la question

M Jean-Francois Mancel appelle l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur la perennite de l'usine Chausson de Creil qui est une piece essentielle dans le tissu industriel du sud de l'Oise. En effet, diverses informations relatives a la strategie et au devenir de cette entreprise suscitent de sa part des interrogations. Il lui demande donc de bien vouloir lui apporter des precisions sur l'avenir du site de Creil et lui precise qu'en tant que president du conseil general de l'Oise, il est pret a participer a toutes actions de nature a favoriser la continuation de l'activite de celui-ci.

### Texte de la réponse

Reponse. - La Societe des usines Chausson (SUC) est une filiale a parts egales de Renault et de PSA S'agissant de l'usine de Creil, celle-ci assure la production, en liaison avec le site de Gennevilliers, du Renault Trafic et celle de la Peugeot 205, dont le programme d'assemblage est superieur de 80 p 100 aux previsions faites en debut d'annee. Ces deux modeles doivent assurer le plan de charge de cette unite. Il reste que la vocation et les perspectives de l'usine de Creil sont naturellement tres dependantes des programmes de fabrication de ses clients actionnaires, auxquels les pouvoirs publics resteront attentifs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Mancel Jean-François](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31428

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** industrie et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** industrie et aménagement du territoire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 juillet 1990, page 3327